

Règlement du Vide Grenier

Du 10 février 2019



1. Cette manifestation est ouverte uniquement aux particuliers.
2. L'installation des exposants débute à 7h30 heures et se termine au plus tard à 8h45 heures.
3. Les Stands pourront être démontés à partir de 17 heures et devront être libérés au plus tard à 18 heures. Il est demandé de veiller à laisser votre emplacement propre (des containers-poubelles seront mis à la disposition des exposants sur le parking du complexe côté sud, s'ils souhaitent jeter leurs invendus ou autres il est interdit de les laisser dans la salle ou de les déposer dehors, il vous est demandé de les mettre à Emaus).
4. Les enfants mineurs exposent et vendent sous la responsabilité de leur parent ou d'un adulte.
5. Les emplacements sont définis et attribués par les organisateurs.
6. Le prix de l'emplacement est fixé à :
 - L'emplacement avec 1 table de 1m80 + chaises : 10 €.
 - L'emplacement pour portant (non fourni, et le portant doit avoir des roulettes obligatoire) : 3 €
(Les places de portant sont acceptées seulement pour les exposants qui ont louer des tables, les emplacements de portant sont limités à 1 portant par exposant que s'il se trouve en bout d'allée. Seul l'organisateur se réserve le droit pour accorder les portants)

Le règlement se fait par chèque à l'ordre du VTT Lescar Évasion. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'à réception du bulletin d'inscription dûment complété avec Pièce d'Identité valide et le règlement de la location à l'adresse suivante : VTT Lescar Évasion 16 rue du Parvis 64230 Lescar. Les règlements ne sont débités qu'après la manifestation. Il ne sera procédé à aucun remboursement pour annulation à partir du mercredi 7 février 2019 à minuit.

7. Les Organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de perte, vol ou détérioration des objets exposés ou de biens personnels.
8. Les Véhicules, une fois déchargés, seront redirigés vers des voies de stationnement environnantes. Il sera interdit de décharger/charger ou de stationner devant les sorties d'urgence.

Restauration

Une buvette sera à votre disposition durant la manifestation.

Le café du matin sera offert pour les exposants sur présentation du ticket fournis par nos soins
Repas du midi : (1 Boisson, 1 sandwich, frites, dessert = 7€) sur présentation du ticket exposant acheté fournis par nos soins

Si vous avez souhaité participer au vide-grenier de notre association, nous vous en remercions d'avance.

Pour confirmer votre inscription, veuillez nous faire parvenir la fiche d'inscription remplie et signé avec les documents si dessous :

- Un chèque à l'ordre du VTT Lescar Évasion.
- La photocopie de votre pièce d'identité.

À l'adresse suivante :

VTT LESCAR ÉVASION
16 rue du Parvis
64 230 Lescar

Attention : tout document reçu incomplet ne sera pas traité
Rejoignez-nous dans une ambiance conviviale et agréable !



VTT Lescar Évasion
16 rue du Parvis 64 230 Lescar.
Port. : 06.47.17.87.67
vtt.lescar.evasion@gmail.com / www.vtt-lescar-evasion.com

Vide-grenier du VTT Lescar Évasion Dimanche 10 février 2019

Complexe sportif Victor Hugo- Rue Maurice Ravel – Lescar
Ouverture à 7h30 pour les exposants

Je soussigné(e),

*NOM : *Prénom :

*Adresse :

.....

*Code postal : *Ville :

*Tél. :

*Adresse Mail :

Photocopie de ou du : Carte d'identité Passeport Permis de conduire

*Numéro :

*Délivré le : * Par :

Déclare sur l'honneur :

- De ne pas être commerçant.
- De ne vendre que des objets personnels ou usagers (*Article L 310-2 du Code de Commerce*)
- De non-participation à plus de 2 vide-greniers au cours de cette année (*Article R321-9 du Code pénal*).

Nombre de tables de 1m80 : X 10 € = €

1 Emplacement pour portants seulement à roulettes (non fourni) 3 € = €

Nombre de repas : X 7 € = €

Total = €

Fait à : Le :

N° de chèque :

*Signature

* ligne à remplir obligatoirement

